

Histoire de La Seyne-sur-Mer, de Louis BAUDOIN (1965)

LA BATTERIE DITE DES « HOMMES-SANS-PEUR » (pp. 370-371)

C'est incontestablement la batterie dont le souvenir est demeuré le plus vivace dans la mémoire des gens du pays ¹.

Son armement, au 11 décembre 1793, était, comme nous l'avons déjà dit, composé de : 3 pièces de 16, 3 mortiers de 8 pouces et 2 mortiers de 12 pouces ².

Elle était installée sur le promontoire oriental de la colline Gaumain, à l'éperon où se rencontrent les quartiers de l'Evescat, Saint-Lambert et Gaumain, à 50 mètres d'altitude environ et au-dessus du lieu dit « La Chênelaye » qui forme le versant nord de ladite colline Gaumain qui domine la ville de La Seyne et ses Chantiers.

La batterie des « Hommes-sans-Peur » était à 580 mètres de la redoute anglaise, dite « Mulgrave » ou « Le Petit Gibraltar », sur l'emplacement de laquelle a été construit depuis le fort Napoléon actuel (cote 86,3 m) ; cette redoute occupait le sommet du mont Caire qui était séparé de la batterie française par le vallon de Saint-Lambert et le chemin, dit de l'Evescat, qui conduit de La Seyne à Tamaris et aux Sablettes.

Les « Hommes-sans-Peur » avaient pour mission de battre les objectifs purement terrestres constitués par les positions ennemies du mont Caire, particulièrement l'ouvrage « Mulgrave », son annexe, la batterie « Saint-Philippe », les pièces volantes des intervalles et les rassemblements de troupes pouvant se montrer.

Et le site dans lequel nous plaçons ici la batterie des « Hommes-sans-Peur » répond bien, dans sa réalité, aux paroles de Bonaparte dans son rapport du « 24 octobre déjà cité : « L'on établira ce soir la batterie des « Hommes-sans-Peur » au-devant des Deux-Moulins, etc. ».

¹ Une tradition veut que Bonaparte y aurait électrisé ses canonnières, soumis à un feu très vif, en faisant dresser un écriteau portant ces mots : « Ici sont les hommes sans peur » (?) ; personnellement nous pensons que ce nom lui avait été donné au début du siège comme ceux des autres batteries, mais la légende est belle.

² D'après l'état annexé à la lettre du 11 décembre 1793, adressée par Bonaparte au citoyen Dupin, adjoint au ministre de la Guerre.

En effet, la hauteur où se trouvait notre batterie est, à fort peu de chose près, dans l'alignement même, est-ouest, du sommet Caire (redoute anglaise, signal 86,3) avec les deux moulins à vent du quartier Laffranc, à l'ouest, que veut désigner Bonaparte, exactement à 5° sud.

C'est d'ailleurs le seul relief (celui des H.S.P.) qui, au-devant desdits moulins de Laffranc, se détache nettement à l'orient de ces derniers.

De la hauteur des moulins de Laffranc, on en reçoit la saisissante confirmation. Ces moulins s'élevaient sur une croupe dominant un vallon, du nord, et à l'est le chemin vicinal ordinaire numéro 2 de La Seyne à Notre-Dame de Bonne-Garde, de Sicié, par les Moulières et Janas ; d'eux, il subsiste encore une tour entière, incorporée au corps d'une villa entourée d'un bosquet de beaux arbres. Le second moulin, qui était fort proche de l'autre, n'a laissé que l'empreinte de ses fondations sur le sol ; au début du XIX^e siècle, il était déjà en ruine.

Les moulins de Laffranc, repères précieux pour l'identification de l'emplacement de la batterie des « Hommes-sans-Peur », figurent encore au cadastre de la commune de La Seyne sous les numéros 1153 et 1158. Or, ce cadastre a été établi d'après les travaux commencés sur le terrain sous le premier Empire, époque où l'aspect local des lieux, tel qu'il se montrait en 1793, avait vraisemblablement fort peu changé.

Aujourd'hui s'élève, à l'endroit où en 1793 était la batterie des « Hommes-sans-Peur », une ancienne bastide et une villa appartenant à la famille Donnart.³

³ Les auteurs, MM. Henseling et Nel, qui étaient des Toulonnais, ont bien voulu, sans conteste, mettre la batterie des H.S.P. à l'endroit que nous avons, nous-même, épousé, c'est-à-dire proche de la villa Donnart, au quartier Gaumain-Chênelaye dominant La Seyne, mais ils ont omis, malgré tout leur savoir, trois choses : 1° de préciser ces indications toponymiques ; 2° de définir la famille Blanc, dont il s'agit ; 3° de situer les fameux deux moulins à vent, dont parle Bonaparte, existant au quartier Laffranc, qu'ils paraissent avoir, de bonne foi, ignoré ou confondu avec ceux des Quatre-Moulins.

LES MOULINS DE LAFFRANC (LES « DEUX-MOULINS » DE BONAPARTE)

Dans le sud-sud-est des « Quatre-Moulins », à trois cents mètres environ à vol d'oiseau, étaient les deux moulins à vent du quartier dit de Laffranc, de la section C du cadastre de La Seyne.

Ils s'élevaient sur une croupe dominant, du nord, un vallon et, à l'est, l'ancien chemin vicinal ordinaire n° 2 de La Seyne à Notre-Dame de Sicié par les Moulières et Janas.

Sur cette butte, d'une cinquantaine de mètres d'altitude, les deux moulins utilisaient surtout la force du mistral favorisé par une trouée à travers les collines, à l'occident. Il en subsiste encore la tour entière de l'un d'eux, tour restaurée et conservée mais incorporée au corps d'une villa entourée d'un bosquet de beaux arbres qui la rend peu visible de l'extérieur ; très proche de cette tour, on voit, sur le sol, l'endroit où se trouvait le deuxième moulin dont il ne reste plus que le souvenir.

Ces deux moulins figurent au cadastre de 1829 sous les numéros 1153 et 1158 avec, respectivement, les mentions suivantes : « tour » pour celui encore existant et « tour en ruine » pour celui aujourd'hui disparu. Ils appartenaient, au début du XIX^e siècle, au sieur Recoux et au sieur Magnaud, boulanger à La Seyne.

Au sujet de ces deux moulins de Laffranc, le lecteur voudra bien nous permettre de lui conseiller de se reporter à nos pages sur le siège de 1793, car le site de ces moulins offre un certain intérêt historique ainsi qu'un important souvenir.

En effet, ils ont eu l'appréciable honneur d'être cités dans un ordre de Bonaparte, en date du 24 octobre 1793, ordre généralement mentionné par les auteurs qui se sont occupés du siège de 1793, notamment par Arthur Chuquet.